

L'AIUQ développe sa voix politique !

Guillaume Fontaine, inf., Ph. D.

Volume 2, Number 2, November 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1101806ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1101806ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec

ISSN

2816-6892 (print)

2816-6906 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Fontaine, G. (2021). L'AIUQ développe sa voix politique ! *Soins d'urgence*, 2(2), 6-7. <https://doi.org/10.7202/1101806ar>

© Guillaume Fontaine, 2021



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



Guillaume Fontaine, inf., Ph. D.

Président de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec (AIIUQ)

ÉDITORIAL

L'AIIUQ développe sa voix politique!

Chers et chères collègues,

C'est avec grand plaisir que je rédige cet éditorial en tant que nouveau président de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec (AIIUQ), ayant pris la relève de Nathalie Cloutier qui a été présidente de l'AIIUQ de 2018 à 2021.

Nathalie Cloutier a su catalyser le développement des activités de l'AIIUQ et a contribué de manière exceptionnelle à la pratique infirmière d'urgence au Québec. Son leadership rassembleur, son humanisme et ses habiletés stratégiques ont notamment permis à l'AIIUQ de traverser les premières vagues de la pandémie de COVID-19. J'amorce mon mandat entouré d'une équipe exceptionnelle : Marianne Leblond, vice-présidente, Josiane Arsenault, secrétaire, Alexandra Lapierre, trésorière, Gabriela Peguero-Rodriguez, administratrice, Geneviève Simard, administratrice, Joannie St-Pierre, administratrice, Laurence Fortier, administratrice et Fabian Severino, administrateur. Je suis persuadé que nous pourrions accomplir de grandes choses dans les prochaines années.

Depuis mon entrée en poste au mois de juin, nous avons travaillé sans relâche afin de planifier une année haute en couleur pour l'AIIUQ. Nous avons notamment revu la programmation afin de poursuivre et rehausser l'offre de formations, avec des formations comme *Emergency Practice, Interventions and Care Canada* (EPICC) Fondements, EPICC Pédiatrie, EPICC Trauma et la formation *Faire face à la négligence envers les enfants*. D'autres formations sont en préparation et seront dévoilées dans la prochaine année. Sur le plan des événements, nous tiendrons le jeudi 2 décembre 2021 le Symposium Soins d'urgence, sous la thématique «La valeur de l'expertise infirmière». Nous vous réservons une programmation garnie de conférences sur plusieurs sujets relatifs à la pratique infirmière d'urgence, dont la neurologie et la cardiologie. Le Congrès 2022 reviendra en présentiel et se tiendra au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe. Nous avons très hâte de vous y voir et de vous en dire davantage à ce sujet.

L'une de mes priorités pour les prochaines années est de développer la voix politique de l'AIIUQ. Il est primordial de prendre toute la place qui nous revient dans l'écosystème de la santé et des services sociaux au Québec. Les infirmières et les infirmiers d'urgence ont un point de vue unique sur la situation du réseau de la santé. Par conséquent, nous avons une responsabilité de nous positionner sur les enjeux qui touchent notre pratique et le système de santé, puis de passer à l'action afin de contribuer à changer les choses.

Nous avons d'ailleurs commencé à agir à ce titre dans les derniers mois. À la lumière de la pénurie de personnel infirmier qualifié dans les urgences du réseau de la santé et de services sociaux, nous avons rencontré Monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services Sociaux, et son équipe le 24 septembre 2021. Nous lui avons exposé les principaux impacts de cette situation, notamment l'intégration de personnel non qualifié pour travailler à l'urgence, la hausse des ratios infirmière-patients, la réduction des activités de soins, la réduction de la formation continue et l'augmentation du temps supplémentaire obligatoire (TSO). Cette situation engendre des risques importants autant pour le personnel que pour les patients.

À ce titre, nous avons effectué sept recommandations complémentaires à des mesures transversales au réseau de la santé et des services sociaux (p. ex., élimination du TSO, autogestion des horaires, offre de quarts de travail de 12 heures) pour mieux encadrer, soutenir et valoriser les infirmières et infirmiers d'urgence au Québec :

1. **Mettre en place des primes d'attraction et de formation à l'urgence**
2. **Mettre en place un programme provincial d'intégration à l'urgence** : Jusqu'à 50 % des nouvelles infirmières à l'urgence quittent ce secteur après un an. La mise en place d'un tel programme, modulable selon les régions, permettrait de soutenir les nouvelles infirmières.
3. **Accroître la présence d'infirmières et d'infirmiers ayant des fonctions de soutien clinique à l'urgence**

4. **Harmoniser l'application des ordonnances collectives et du Règlement sur la prescription infirmière dans les urgences :** Le plein déploiement du champ d'exercices des infirmières d'urgence dépend de ces conditions.
5. **Reconnaître et assortir de certains bénéfices la certification en soins infirmiers d'urgence :** La reconnaissance d'une telle certification, comme cela se fait à l'échelle canadienne, permettrait de valoriser et de reconnaître l'expérience des infirmières d'urgence chevronnées.
6. **Inciter les établissements du RSSS à encadrer le développement professionnel en soins infirmiers d'urgence :** Plusieurs formations obligatoires au Canada pour travailler à l'urgence sont optionnelles au Québec selon les établissements (p. ex., formation sur l'Échelle canadienne de triage et de gravité, formation sur les Soins avancés en réanimation cardiovasculaire).
7. **Mettre en place un mécanisme de dépannage public en soins infirmiers :** Un tel mécanisme, similaire au mécanisme de dépannage de la RAMQ pour l'effectif médical, permettrait **a)** de réduire le recours à la main-d'œuvre indépendante, **b)** d'embaucher les infirmières dans un cadre structuré selon leur expertise et **c)** de pallier à des pénuries de personnel qualifié dans les secteurs comme l'urgence, particulièrement en région, pour augmenter l'équité et l'accessibilité aux soins pour la population québécoise. Ce mécanisme pourrait prévoir les conditions de rémunération, de remboursement du temps de déplacement et des frais de déplacement.

Je m'engage à travailler à l'application de ces recommandations avec l'équipe de l'AIIUQ et avec tous les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux dans les prochains mois et les prochaines années.

Je termine en soulignant mon ouverture, et celle de l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'AIIUQ, à discuter avec toute personne intéressée à contribuer aux objectifs énoncés précédemment ou désirant discuter d'enjeux relatifs à la pratique infirmière d'urgence et au réseau de santé et de services sociaux. Si vous désirez vous impliquer dans l'un des comités de l'AIIUQ, n'hésitez pas à me contacter et il me fera plaisir de discuter avec vous à ce sujet afin de voir comment votre expertise pourrait être mise à contribution.

Cordialement,



Guillaume Fontaine, inf., Ph. D.

Président de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec
presidence@aaiuq.qc.ca



Pour tout savoir de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec (AIIUQ), rendez-vous sur notre site internet, aaiuq.qc.ca.

[Suivez-nous sur Facebook.](#)